



COMPTE – RENDU DE LA RÉUNION DU **17 FÉVRIER 2010**
DU GROUPE DE TRAVAIL « ÉTANG DE GOULE»

RÉUNION N°6 RELATIVE À LA MISE EN PLACE D'UN PLAN DE
GESTION DU NIVEAU DE L'ÉTANG

Ordre du jour de la réunion

- Examen du compte-rendu de la réunion précédente ;
- Évolution du niveau de l'étang ;
- Essai de soutien d'étiage : résultats ;
- Étude globale de bassin versant : démarrage.

Étaient présents :

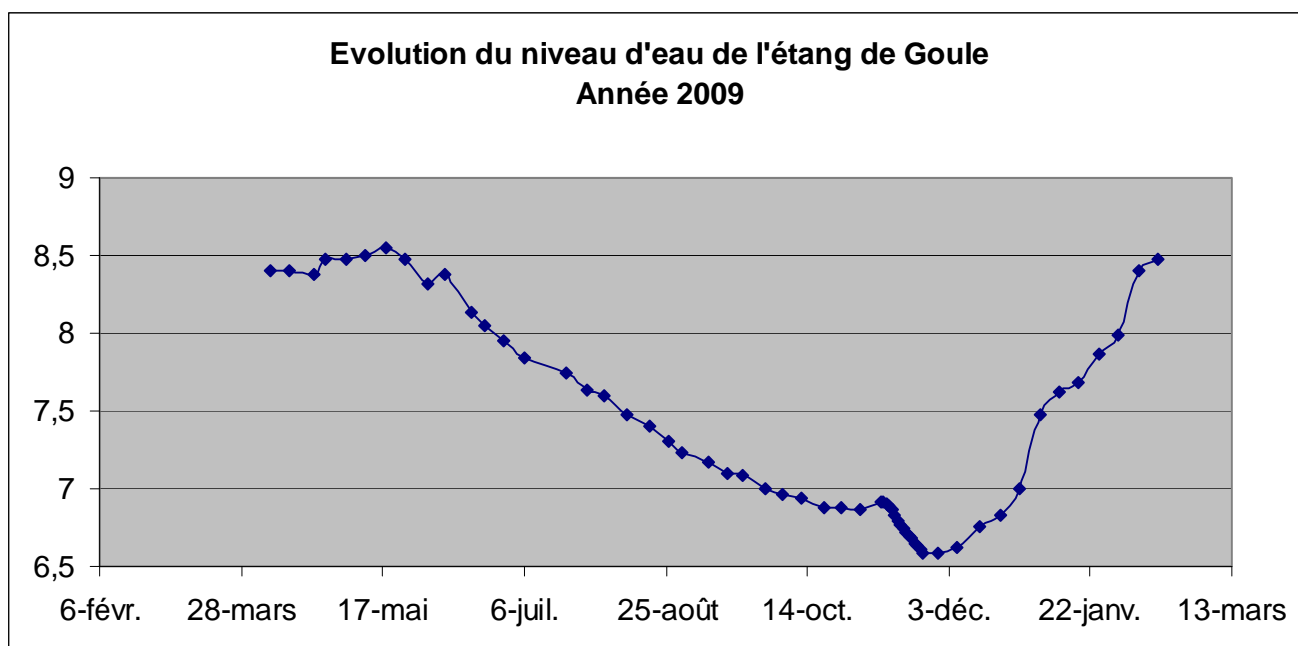
AUDONNET Serge (Maire de Bessais le Fromental), BERZIN Éric (Responsable de la base de loisir de Goule – CG18), CADORET Vincent (Animateur du SAGE Yèvre-Auron, CG18), CRÉPIN Xavier (Maire de Parnay), DELEUZE Jean-Marie (Maire de Verneuil, Vice-président de la CLE), DENNETIERE Jean-René (SD18 de l'ONEMA), JAMES Guy (Maire de Bannegon), MAITREPIERRE Arnaud (Cabinet ECTARE), MANCHE Cécile (Technicienne ASTER, CG18), NOIRJEAN David (DDEA 18), RENAUD Daniel (Maire de Valigny), ROUSSEAU Mathieu (Chargé d'études à la FDAAPPMA 18).

I. Examen du compte-rendu de la réunion précédente

Le compte-rendu de la séance précédente est validé.

La prochaine réunion se tiendra le mercredi 14 avril 2010 à 10h00 dans les locaux de la mairie de Bessais le Fromental.

2. Évolution du niveau de l'étang



Le niveau de l'étang au 21 février est de 8m69.

3. Résultats de l'essai de soutien d'étiage

M. Cadoret présente les conclusions de l'essai de soutien d'étiage présentées dans le rapport remis aux participants.

Il s'avère que l'impact du soutien d'étiage est visible sur le débit de l'Auron jusqu'à l'Ormediot à l'entrée de Bourges. Le signal semble être stoppé au niveau du barrage de l'étang du Val d'Auron.

Une possible influence du lâcher sur le niveau du piézomètre au Pondy est envisageable.

Les suivis des autres piézomètres ainsi que des débits de l'Yèvre ne mettent en évidence aucun impact du soutien d'étiage sur ces derniers.

Ces résultats sont partagés par l'ensemble des membres du groupe et les modalités de gestion de l'étang pendant de la période d'étiage définies en 2009 semblent répondre à la problématique.

M. Dennetière indique qu'une remontée artificielle du débit due au soutien d'étiage ne devra pas donner lieu à la levée des restrictions d'usage qui pourraient être en cours.

M. Berzin pose la question des modalités de gestion de l'étang pendant la période de hautes eaux.

M. Cadoret indique que la problématique de la gestion quantitative sur le bassin Yèvre-Auron est paradoxale, puisqu'il s'agit de gérer le manque en été et un surplus en hiver. Cela est également le cas pour la gestion de l'étang de Goule.

M. Berzin indique que le niveau de l'étang est à ce jour de 8,5m ce qui ne laisse donc que 50cm de marge jusqu'à la hauteur limite de 9m qui avait été fixée lors des réunions précédentes du groupe de travail.

Il indique donc que lors des prochains épisodes pluvieux, une ouverture progressive des vannes à la sortie de l'étang sera faite.

M. Crépin rappelle qu'il est indispensable de maintenir la concertation sur ce point afin d'éviter toute inondations en aval immédiat du barrage. Une coordination avec les communes à l'aval de Goule pour la gestion des ouvrages présents sur l'Auron et le Canal semble être la solution.

M. Deleuze indique que ce risque est plus important en cette période car les niveaux du Canal et de l'Auron sont déjà très hauts.

M. Cadoret indique qu'à terme, le règlement d'eau devra prévoir les modalités de remplissage de l'étang pendant la saison des hautes eaux afin que le barrage soit le plus transparent possible (ce qui permettra d'éviter les à-coups d'éventuels lâchers).

M. Noirjean indique de plus que cette gestion annuelle (soutien d'étiage puis remplissage) peut impliquer de forts marnages qui pourraient ne pas être compatibles avec l'usage baignade. M. Rousseau indique que cela doit également être pris en compte pour la gestion des frayères de queue d'étang.

En résumé, il est demandé que le niveau maximum de remplissage soit déterminé précisément (ce niveau sera situé autour de 9m). Pour cela, M. Rousseau et M. Berzin examineront les points les plus bas des chemins de randonnée autour de l'étang.

Il n'est pas exclu de définir un niveau maximal tolérable en cas de situation d'urgence (qui serait supérieur à 9m).

De plus, une coordination est mise en place dès maintenant en cas d'ouverture des vannes. MM. Berzin et Cadoret seront en charge de la mettre en place avec les communes concernées.

4. Étude globale de bassin versant

M. Cadoret présente M. Maitrepierre du Cabinet ECTARE qui sera en charge de l'étude de bassin versant. L'offre du bureau d'étude est jointe à ce compte-rendu.

M. Maitrepierre rappelle que cette étude se déroulera en 2 phases, conformément au cahier des charges validé par le groupe de travail :

- Phase I : état des lieux de la connaissance, terrain et entretiens téléphoniques

- Phase II : caractérisation du fonctionnement du bassin versant et proposition de règlement d'eau

M. Maitrepierre rappelle que cette étude permettra de prendre en compte toutes les contraintes liées à la gestion de l'étang pour aboutir à la rédaction d'un plan de gestion annuel (soit gestion de l'étiage et des hautes eaux) sur la base des travaux déjà menés par le groupe.

M. Rousseau indique qu'il sera nécessaire de prendre en compte, au moins, les pluies décennales pour la définition des règles de gestion du niveau de l'étang.

M. Berzin rappelle également que les débits à la sortie de l'étang, permettant d'ajuster son niveau, devront être définis en prenant en compte les débits de l'Auron à l'aval pour éviter le risque d'inondations.

M. Maitrepierre assure que les points à enjeux situés sur l'Auron à l'aval du barrage seront identifiés.

Cette étude se déroulera tout au long du premier semestre pour une validation courant septembre ou octobre 2010.

Au cours de chaque phase, deux réunions se tiendront avec le groupe de travail :

- Point d'étape et validation intermédiaire
- Réunion de validation

La prochaine réunion du groupe de travail sera l'occasion de faire un bilan intermédiaire de phase I. Le rapport d'étude sera adressé peu avant la réunion.

Sommaire

Ordre du jour de la réunion.....	1
1. Examen du compte-rendu de la réunion précédente.....	2
2. Évolution du niveau de l'étang	2
3. Résultats de l'essai de soutien d'étiage.....	2
4. Étude globale de bassin versant	3
Sommaire	5